



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

infirmiers

Question écrite n° 82663

Texte de la question

M. Guy Delcourt appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les propositions formulées par la Fédération nationale des étudiants en soins infirmiers pour l'intégration de leur formation au système universitaire. En cette année de mise en place de la réforme des études en soins infirmiers, les étudiants concernés revendiquent un réel statut étudiant équitable à leurs pairs de l'enseignement supérieur, afin de mettre un terme aux inégalités actuelles. Pour ce faire, les étudiants en soins infirmiers sollicitent la mise en place d'un échancier garantissant à terme leur intégration complète au système universitaire par la création d'une filière universitaire de soins infirmiers. En outre, ils formulent le souhait que se substitue au conventionnement actuel la création d'une cotutelle ministérielle du ministère de la santé et de l'enseignement supérieur, pour que ce dernier puisse être partie prenante à l'élaboration du programme pédagogique. Enfin, ils sollicitent la modification de l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux, afin de donner une voix décisionnelle et non consultative au conseil pédagogique pour rendre les étudiants acteurs de leur formation. Aussi il lui demande si le Gouvernement entend prendre en considération les propositions des étudiants en soins infirmiers sur l'avenir de leur formation, afin d'aboutir à une réforme concertée et profitable aux étudiants.

Données clés

Auteur : [M. Guy Delcourt](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82663

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2010, page 7185

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)